

BUDGET SUPPLEMENTAIRE de la COMMUNE pour l'exercice 1956.

Le MAIRE donne lecture du rapport.

Saint-Denis, le 4 Juin 1956

Mesdames,

Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article 146 de la loi municipale du 5 Avril 1884, j'ai l'honneur de vous soumettre le projet du budget supplémentaire de la Commune pour l'exercice 1956.

Ce projet est arrêté, en recettes et en dépenses à la somme de ..... 176.960.376 Fr

et à pour objet de permettre l'emploi des ressources complémentaires ou nouvelles dont la Commune dispose ou disposera au cours de l'exercice, savoir:

Excédent de recettes ordinaires de 1955 y compris les fonds réservés (286.731 Fr) .....	28.314.191.-
Restes à recouvrer des exercices précédents y compris le solde du fonds de péréquation 1955,..... (7.300.000 Fr) .....	17.191.983.-

RECETTES SUPPLEMENTAIRES & Nouvelles

1° - <u>Emprunts contractés avec la Caisse Centrale de la France d'Outre-Mer.</u>	
- Programme d'Equipement travaux 1955 =	12.374.917
- Electrification des Ecartés .....	20.000.000
- Constructions scolaires .....	32.175.000
- Paiement travaux Ecole Joinville ..	<u>10.571.682</u>
	75.121.599.-
2° - <u>SUBVENTIONS MINISTERIELLES</u>	
- Réfection Canal MARTHIEU .....	800.000
- Construction EGOUTS .....	4.200.000
- Chemin RAIMBAUD ou des ANGLAIS ....	2.500.000
- Divers chemins (Saint-François - Moufia - Bois de Nèfles) .....	500.000
- Stade Ecole Joinville .....	2.500.000
- Constructions scolaires à Saint-François et Bretagne .....	3.800.749
- Enseignement 1er degré (pour achat ustensiles de jardin, etc...) .....	<u>7.000</u>
	14.307.749.-
3° - <u>SUBVENTION DEPARTEMENTALE pour EMBELLISSEMENT:</u>	
Place Sarda (2ème acompte) .....	500.000.-
4° - Solde sur Exploitation de distribution d'eau de la Commune pour l'exercice 1955 .....	200.841.-
5° - Taxe locale 1955 (Majoration facultative de 0,45 %) .....	14.874.000.-
6° - Subvention pour charges spéciales du Chef-Lieu	600.000.-

tion du Conseil Municipal du 27 Avril  
1956, approuvée le 26 Mai 1956:

- Hôpital Saint-Jacques .....	15.933.000	
- Allocations scolaire 1955 (LOI BARANGE) .....	7.995.297	
- Amélioration Hygiène Alimentaire des Écoliers .....	<u>1.759.281</u>	25.687.578.-
8°- Allocations scolaires 1953 (LOI BARANGE) - Reliquat .....		162.435.-
		-----
Total égal .....		176.960.376.-
		=====

L'emploi de ces ressources est prévu de la manière sui-  
vante:

1ère Partie: Les RESTES à PAYER

parag.1 - Les restes à payer conformes au compte Administratif .....		540.401.-
parag.2 - Dépenses engagées pour les services faits pendant les exercices antérieurs, qui n'ont pu être liquidées en temps utile et non por- tées à l'état des restes à payer .....		6.285.648.-
parag.3 - Compléments de crédits pour dépenses d' exercices clos (y compris les contingents) ..		12.890.191.-
parag.4 - Mise en réserve de crédits ou portions de crédits correspondant à des recettes en- caissées spécialement affectées et non em- ployées avant la clôture de l'exercice .....		274.219.-

2ème Partie: DEPENSES SUPPLEMENTAIRES  
et NOUVELLES

Section Ordinaire .....	142.207.086	
Section Extraordinaire .....	<u>114.762.831</u>	156.969.917.-

Parmi les dépenses de la 2ème partie  
(supplémentaire et nouvelles)  
il convient de signaler d'une  
manière particulière: les dé-  
penses suivantes: (aux chapî-  
tres et articles, ci-après)  
savoir:

Chap. I art. 8 - 1 gérante pos- te téléphonique au Canal du Brûlé (Dél. du C.M. du 27 Avril 1956) .....		35.000
Chap. II art. 9. - Location d'un bureau de P.T.T. au Brûlé dans l'immeuble des Soeurs de St- Joseph de Cluny; l'immeuble ac- tuel doit être rendu à son pro- priétaire lors de la mise à la retraite de la Receveuse .....		30.000
Chap. II art. 13 - Frais des As- semblées électorales pour l'é- lection cantonale partielle à Saint-Denis .....		50.000

Chap.XVIII art.1 - Service des Bâtiments communaux - Recrutement d'un Directeur des Services Techniques - provision ...	500.000	
Chap.XIX bis art.1 - Canalisation au Canal du Brûlé .....	252.010	
Chap.XXV art.8 - Capital décès aux ayants-droits des agents permanents .....	500.000	
Chap.XXVI art.3- Location d'immeubles pour consultations gratuites (canal du Brûlé - Bretagne et Bois de Nèfles) ..	61.500	
Chap.XXVI art.6 - Gratification aux Titulaires de la Médaille d'Honneur Départementale et Communale .....	5.000	
Chap.XXX Art.4 - Réception des Personnalités .....	533.102	
Chap.XXXIV art.1 - Acquisition d'un terrain à la Bretagne pour création d'un Cimetière et frais d'actes .....	400.000	
Chap.XXXV art.13 - Frais d'installations de postes téléphoniques à St-Bernard - Bois de Nèfles et Canal du Brûlé .....	144.500	2.511.112

#### LES EMPRUNTS

- Financement du FIDOM année 1955.....	12.374.917	
- Electrification des écarts	20.000.000	
- Construction de 4 écoles dans les écarts .....	32.175.000	
- Paiement des Travaux Ecole Joinville .....	10.571.682	
- Intérêts consécutifs à ces emprunts .....	1.288.290	76.409.889

#### LES SUBVENTIONS MINISTERIELLES et quote part communale:

- Enseignement du 1er degré.. (Travaux Jardinage Ecole Centrale)	7.000	
- Réparation Chemin RAIMBAUD (ou des ANGLAIS).....	6.250.000	
- Construction Stade Ecole Joinville .....	4.730.442	

<u>L'INSTALLATION d'un Conducteur supplé-</u> <u>mentaire d'éclairage (pour réalisa-</u> <u>tion d'un éclairage réduit dans la</u> Ville de Saint-Denis) .....	3.070.000
LES FONDS de PEREQUATION (répartis pour les travaux des rues) .....	7.300.000

<u>ET LA DIFFERENCE</u> soit: 16.907.396 Fr est destinées à pourvoir à l'insuffi- sance de crédits, constatée pour les dépenses des divers services .....	16.907.396
	156.969.917
	156.969.917

Total général des DEPENSES .. 176.960.376.-

Tel est, Mesdames, Messieurs, dans les grandes lignes, le projet de budget Supplémentaire pour l'exercice 1956, que j'ai l'honneur de vous soumettre, et vous demande de bien vouloir l'adopter./.

Le Maire,  
Signé: VALLON-HOARAU.

LE MAIRE donne ensuite lecture au Conseil du budget article par article, tant en recettes qu'en dépenses.

M. COLLET intervient pour demander la réfection des rues du quartier de la Petite Ile. Il fait remarquer l'état lamentable du chemin Père Raimbault et de l'entrée de l'église St-Gabriel.

Le MAIRE. - Cela, mon Collègue, a échappé d'autant moins à notre attention qu'au moment où je vous parle le service des Ponts & Chaussées examine le projet de réfection de la route circulaire de la Petite Ile dressé par la S.E.G.E.F.O.M.

Quant à la route de Père Raimbault, elle a été remise entièrement en état au début de l'année et un nouvel effort dans ce sens n'aura été fait qu'après approbation du budget supplémentaire de l'exercice en cours. Nous avons à cet effet une subvention inscrite au budget.

Le Maire met aux voix le Budget supplémentaire pour l'exercice en cours arrêté en recettes et en dépenses à la somme de CENT SOIXANTE SEIZE MILLIONS NEUF CENT SOIXANTE MILLE TROIS CENT SOIXANTE SEIZE FRANCS (176.960.376 Fr)./.

Adopté à l'unanimité.